

MAIRIE DE SOULAINES SUR AUBANCE

**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL : 16 DECEMBRE 2024 à 20H
A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 11 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Quorum : 8

Nombre de conseillers présents : 10

Etaient présents : Robert BIAGI, Cyrille MARTINEAU, Katia DUMARTIN, Alain AGATOR, Pascale HUËT, Franck BAUNEZ, Laure GILLOT, Laurent POISSONNEAU, Sandrine URIEN, Céline ZULBERTI

Etait (ent) absent (s) excusé(s) : Julien HANNOIR qui a donné pouvoir à Alain AGATOR, Fanny OLLIVRY qui a donné pouvoir à Franck BAUNEZ, Jean-Christophe URIEN qui a donné pouvoir à Sandrine URIEN

Etait absent non excusé : Anthony NORBERT

Secrétaire de séance : Sandrine URIEN

Date de publication :

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du ou des procès-verbaux : 8 octobre 2024 & 18 novembre 2024*
- *Demande d'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour*
- *Transformation d'une maison en une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et bureaux : avenants*
- *Foncier : location d'un terrain communal : tarif*
- *Finances : admission en non-valeur de créances irrécouvrables*
- *Angers Loire Métropole :*
 - *Convention annexe relative au conseiller en prévention*
 - *Rapport annuel 2023 : activités*
- *Finances : budget communal : décision modificative*
- *Informations diverses*

Les procès-verbaux des réunions du 8 octobre 2024 et du 18 novembre 2024 ont été adoptés (13 pour).

DEL-202477

DEMANDE D'AUTORISATION D'AJOUTER UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

M. le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour compte tenu de la date de dépôt du dossier :

- Finances : budget communal : décision modificative

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (13 pour), accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

DEL-202478

TRANSFORMATION D'UNE MAISON EN UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) ET BUREAUX : AVENANTS

M. le Maire rappelle que, dans le cadre des travaux de transformation d'une maison en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et bureaux, le Conseil Municipal par délibérations en date du 19

juin 2024 (n°DEL-202442) et du 15 juillet 2024 (n°DEL-202446) a retenu les entreprises pour les différents lots.

Il précise qu'il est nécessaire de conclure des avenants tels que récapitulés ci-dessous :

N° lot	N° avenant	Montant initial en € HT	Prestations	Montant de la prestation en € HT	Nouveau montant en € HT
6 –menuiseries intérieures	2	19 995,45	Fourniture et pose de portes de placard	1 454,46 €	21 449,91
11 – électricité courants forts et faibles	1	48 856,49	Ajout ou suppression de prises et luminaires / suppression alim MAM et ajout fourreau en sous-sol <i>(avenant négatif)</i>	- 1 913,00 €	46 943,49

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (13 pour),

- Accepte les avenants tels que présentés ;
- Autorise M. le Maire à signer ces avenants et toutes pièces afférentes à ce dossier.

DEL-202479

FONCIER : LOCATION D'UN TERRAIN COMMUNAL : TARIF

M. le Maire expose qu'un particulier serait intéressé pour utiliser le terrain communal cadastré A 1074 d'une superficie de 3 200 m² situé à la Roche (secteur de Charreau) afin d'y exercer son activité d'éducateur canin.

Il ajoute qu'il y a lieu d'arrêter un montant de redevance mensuel et propose 20,00 €/mois.

Un conseiller demande quelle est la différence entre location et autorisation d'usage.

Le Maire répond que cette dernière modalité est moins contraignante, notamment car elle implique un usage non exclusif. Début de l'activité prévu en janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (13 pour),

- Accepte la mise à disposition de cette parcelle tel que présenté ci-dessus ;
- Arrête le montant mensuel à 20,00 €, montant à la date de cette décision ;
- Autorise M. le Maire à signer la convention d'occupation avec ce particulier et tous documents afférents à ce dossier.

DEL-202480

FINANCES : ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOURABLES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables présentée par le comptable public de la trésorerie de Trélazé (SGC Couronne d'Angers) concernant des titres de recettes afférents aux exercices 2015 et 2016 du budget communal (47000) ;

Considérant le montant de ces titres de recettes irrécouvrables de 1 509,91 € ;

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (13 pour),

- Accepte l'admission en non-valeur des titres de recettes telle que présentée par le comptable public pour un montant de 1 509,91 €.

Cette dépense sera imputée à l'article 6541 du budget communal.

DEL-202481

ANGERS LOIRE METROPOLE : CONVENTION ANNEXE RELATIVE AU CONSEILLER DE PREVENTION

M. le Maire expose :

Dans le cadre des plateformes de services, la Communauté urbaine met à disposition de ses communes membres des services communs auxquels celles-ci peuvent avoir recours en fonction de leurs

besoins. Pour ce faire, elles doivent signer une convention cadre avec Angers Loire Métropole et, pour chaque service utilisé, une convention annexe.

Par délibération du 15 novembre 2021, le conseil de communauté a approuvé la convention cadre portant création de services communes pour la gestion des plateformes intercommunales, qui concernait les services suivants : le conseiller en prévention, les droits des sols et la viabilité hivernale (tramway ligne A).

Par une nouvelle délibération du 13 décembre 2021 le conseil de communauté a approuvé la convention annexe relative au conseiller en prévention. Ainsi, les communes d'Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné et Saint-Barthélemy-d'Anjou ont utilisé ce service à compter du 1^{er} janvier 2022.

Par délibération du 12 juin 2023, le conseil de communauté a approuvé les conventions annexes relatives au conseiller en prévention avec les communes de Loire-Authion et Verrières-en-Anjou, lesquelles ont pris effet au 1^{er} septembre 2023.

Aujourd'hui, les communes de Briollay, Cantenay-Epinard, Mûrs-Erigné, Rives-du-Loir-en-Anjou, Trélazé et Soulaines-sur-Aubance souhaitent également bénéficier de ce service.

Il convient par conséquent d'approuver la convention annexe relative au conseiller en prévention à conclure avec la Communauté urbaine, présentée en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (13 pour),

- Approuve la convention annexe relative au service conseiller en prévention telle que présentée ;
- Autorise M. le Maire à signer cette convention annexe et tous documents relatifs à ce dossier.

Cette dépense sera inscrite au budget 2025 et, en tant que de besoin, aux exercices suivants.

Il est précisé qu'ainsi, un conseiller pourra se rapprocher du référent de la commune pour la prévention pour la santé au travail des agents communaux à raison de 2 ou 3 demi-journées par an pour des conseils d'ordre général ou spécifiques pour la commune.

DEL-202482

ANGERS LOIRE METROPOLE : RAPPORT ANNUEL 2023 : ACTIVITES

M. le Maire présente le rapport d'activités pour l'exercice 2023, établi par Angers Loire Métropole.

Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

DEL-202483

FINANCES : BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°3

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier des crédits à certains articles sur le budget de l'exercice 2024.

D'où les écritures proposées, ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION INVESTISSEMENT				
D 21532-opéra° 55: Réseaux d'assainissement	2 554,00 €			
D 2312-opéra° 55: Agencements et aménagements de terrains		2 554,00€		
TOTAL INVESTISSEMENT	2 544,00 €	2 544,00 €	/	/
TOTALGENERAL	/	/	/	/

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (13 pour),

↳ approuve le mouvement de crédits tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

Environnement

- Retour positif sur la sortie Champignons du 30/11/24
 - Arbres de naissance: événement à reprogrammer ; à coupler avec plantation de haies
 - Concours villes et villages étoilés :
 - dossier à préparer avant le 31/12/24 pour retrouver la 5e étoile (5 étoiles étant le maximum).
- Initiative axée sur la protection de la biodiversité.
- projet de changement partiel des luminaires (dans le cadre du projet *Territoire intelligent d'ALM*), qui seront plus économes en énergie : une réunion avec le SIEMML est prévue en janvier
 - Arrêté municipal pris le 15 novembre 2024, portant limitation de la circulation motorisée sur certains chemins communaux, non adaptés pour de gros véhicules susceptibles d'endommager la viabilité des chemins et la biodiversité.

Voirie

- Finalisation du parking desservant la Boule de fort et la future MAM, en cours
- Fontenille : stabilisation du bord des chemins
- Saint Martin : route goudronnée.

Travaux

- Eaux usées : rénovation de la station d'épuration du bourg (traitement par sable planté de roseaux);
- Pluvial : projet de reconfiguration en fossé couvert près du parking de l'étang communal
- Bâtiments : isolation du bureau du bâtiment périscolaire terminée

Enfance/jeunesse

- Gestion de la Maison de l'Enfance de Mûrs-Erigné: examen des offres le 18/12/2024
- Atelier cirque des TAP: jeudi 19/12/24 à 16h45 à la Grange aux Dîmes
- ALSH et Club adolescents pendant la période des vacances scolaires;
- Initiative des cartes de vœux des enfants aux aînés renouvelée (partenariat CCAS/école) ;
- Marché de Noël organisé par l'APE accueilli à l'Espace Tilleul le 7/12. Satisfaction par rapport à l'usage des nouvelles structures.

Culture

- Répétitions de la troupe «Qui est Marian»
- Succès de la soirée humoristique du 14/12/2024
- Spectacle hors programmation le 31/12 à 20h30 : «Conseil de famille» par la troupe Les Anjoués;
- Retour sur l'AG de l'ACIC le 13/12/24. Bonne santé de l'association.

Question d'un conseiller par rapport à la parution du journal communal *Les infos*. Distribution du prochain numéro (novembre-décembre) fin décembre.

Pompiers: cérémonie de la Sainte Barbe le 7/12/2024. Annonce de la Fête des 100 ans de la compagnie le 30/08/2025

Fin de la séance : 21h43

Fait à SOULAINES SUR AUBANCE le 28 décembre 2024

Le Secrétaire de séance

Sandrine URIEN



Le Maire

Robert BIAGI,



DÉLIBÉRATION(S) ADOPTÉE(S) LORS DE LA SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2024

N° délibération	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	VOTE
DEL-202477	Demande d'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour	Pour : 13 Contre : / Abstention : /
DEL-202478	Transformation d'une maison en une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) et bureaux : avenants	Pour : 13 Contre : / Abstention : /
DEL-202479	Foncier : location d'un terrain communal : tarif	Pour : 13 Contre : / Abstention : /
DEL-202480	Finances : admission en non-valeur de créances irrécouvrables	Pour : 13 Contre : / Abstention : /
DEL-202481	Angers Loire Métropole : Convention annexe relative au conseiller en prévention	Pour : 13 Contre : / Abstention : /
DEL-202482	Angers Loire Métropole : Rapport annuel 2023 : activités	A pris acte
DEL-202483	Finances : budget communal : décision modificative n°3	Pour : 13 Contre : / Abstention : /